

250 Station Drive Missoula, MT 59801 USA (406)542-1888

BOONE AND CROCKETT CLUB®

SYSTÈME DE MESURE OFFICIELLE POUR LES GRANDS GIBIERS TROPHÉES D'AMÉRIQUE DU NORD

	NTAGE MIN E MENTION	MUM (OFFICIEL	CERF MULET ET CERF A			TYPE DE CERF (CO ☐ Cerf mulet	CHEZ)
Cerf mulet	180	190	(TYPICAL MULE DEER	AND BLACKTAIL	DEER)	☐ Cerf mulet ☐ Cerf à queue no	re de Colombie
erf à queue oire de Colombie	125	135				Cerf à queue no	re Sitka
erf å queue oire Sitka G4	100	108 G3	G2 E-	•	\bigvee_{N}	Pointes a	
F	57	H2 H1	Н3			Merrain droit	Merrain gauche
(2)					SOUS-TOTA		
Person I							
	VOLDI	NETRUCT	HONE ALL VERSO	201011151	TOTAL de		
A. Nombre de p		NSTRUCT	Nombre de pointes sur	COLONNE 1 Crédit pour	COLONNE 2	COLONNE 3	COLONNE 4 Différence
le merrain di B. Distance ent	roit		le merrain gauche C. La plus grande	l'envergure	Merrain droit	Merrain gauche	Difference
extrémités d D. Envergure in	es merrains		envergure CRÉDIT POUR L'ENVERGURE PEUT ÉGALER MAIS	2 NE			
des merrains			PEUT DÉPASSER LA LONGUEUR DU PLUS GRAND				
E. Longueur to	tes anormales						
F. Longueur de	s merrains						
G-1. Longueur	de la premiè	e pointe					
G-2. Longueur	de la deuxièr	ne pointe					
G-3. Longueur	de la troisièn	ne pointe					
G-4. Longueur	me pointe (si pr	ésente)					
H-1. Plus petite	circonféren	ce entre la meu	le et la première pointe				
H-2. Plus petite	circonféren	ce entre la pren	nière et la deuxième pointe				
H-3. Plus petite	circonféren	ce entre le meri	rain et la troisième pointe				
H-4. Plus petite	ce entre la deux	tième et la quatrième pointe					
			тот	AL			
	Colonne 1		Endroit exact de l'abattage :	<u> </u>	1	1	1
ADDITIONNER	Colonne 2		Date de l'abattage :		Chasseur :		
	Colonne 3		Propriétaire du trophée :		Téléphone :		
	Sous-total		Adresse du propriétaire :				
SOUSTRAIRE Colonne 4		Adresse courriel du propriétaire : Nom du guide :					
POINTAGE FINAL					Numéro l'identité MO :		

Je,		, certifie que j'ai mesure	é ce trophée le						
à	NOM EN LETTRES MOULÉES	,		MM/JJ/AAAA					
а	RUE	VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL					
•	les mesures et renseignements sont au n ue j'ai reçues.	neilleur de mes connaissances et de	mon savoir, faits en c	onformité avec les					
Témoin		Signature	SUREUR OFFICIEL B&C						
	INSTRUCTIONS POU À QUEUE NOIRE TYPIQUES	R MESURER UN CERF MU	LET ET UN CER						
peuvent être pr A. Nomb longue illustré au poi B. La dis ne s'a C. La plu merrai D. L'enve cette n intérie E. Longu sur G-/ merrai F. La lon extrém suivan G. 1-2-3-4 sont m extérie pointe H. 1-2-3-4 l'endro manqu Formul J'atteste par servant à l'in représentant	fractions). Notez qu'un câble en acier flexible peut être utilisé pour mesurer les pointes et les merrains seulement. Les mesures officielles du panache ne peuvent être prises que 60 jours après que l'animal est été abattu et que son panache ait séché à l'air. A. Nombre de pointes sur chaque merrain : Pour être reconnue comme êtant une pointe, la projection doit être au moins un pouce de long, avec une longueur supérieure à la largeur de sa base. Toutes les pointes sont mesurées de l'extrémité de la pointe à la surface la plus près du merrain comme illustré. L'extremité du merrain est reconnue comme une pointe mais n'est pas mesurée comme une pointe. Le total des points ne s'ajoute pas au pointage. B. La distance entre les extrémités des merrains est mesurée du bout d'un merrain à l'autre. La distance entre les extrémités des merrains ne s'additionne pas au pointage final. C. La plus grande envergure est mesurée entre deux perpendiculaires à angle droit avec le centre du crâne à sa partie la plus large qui touche aux merrains ou aux pointes. La plus grande envergure ne s'additionne pas au pointage final. D. L'envergure intérieure des merrains est mesurée à angle droit avec le centre du crâne au point le plus large entre les merrains. Écrivez encore cette mesure dans la case « Crédit pour l'envergure » si cette mesure est plus petite ou égale à la longueur du merrain le plus long. Si l'envergure intérieure est plus grande, inscrivez la longueur du merrain le plus long dans cette case. E. Longueur de toutes les pointes atypiques : Les pointes atypiques sont celles qui prennent origine sur une pointe (exception : G-3 prend origine sur G-2 ce qui est parfaitement normal) dessous ou sur les côtés des merrains, ou tout autres pointes que les cinq pointes normales de chaque merrain incluant la pointe des merrains. Mesurez ces pointes atte la même façon et inscrivez-les dans la case appropriée. F. La longueur des merrains est mesurée à partir du centre du bord extérieur le plus bas de la meule, viincluant ainsi e								
Date:	Signature Propriétaire du troph	née:							
	CLARATION D'INSCRIPTION								
méthodes et da	s comme record par Boone and Crockett Club® ns les conditions suivantes :		•						
	iser et regrouper des animaux depuis les airs, chasser, coincer ou rassembler en troupeau av		les poursuivre et de tirer	,					
électr therm aidan	l'aide d'un dispositif de communication électro onique aidant à intensifier la lumière (jumelles d inques, de caméras ou d'appeaux électroniques t un chasseur à récolter un gibier avec l'aide d' nés en enclos, ou entre barrières artificielles;	de nuit), télescopes avec télémétrie élect , de minuteries ou de dispositifs transmett	tronique intégrée, d'équip	pements donnant des images					
	porter un trophée à un autre endroit dans le bu utilisation de pièges ou de médicaments;	ut de le rendre éligible;							
VII. Penda	ant qu'il nage ou pris dans la neige ou sans déf gistrer sur le permis d'un autre chasseur;	fense dans un endroit naturel;							
IX. Avoir	abattu un trophée sans respecter les lois et rè un conseil de bande sur une réserve indienne;	glements du gouvernement fédéral, ou d	'un état, d'une province,	d'un territoire					
je comprends q Crockett et 1) to Big Game 2) to informations for les photograph période d'enrec	le trophée inscrit et mesuré sur cette charte r jue si les informations que j'ai données sont in ous les trophées que j'ai enregistrés précéder ous les trophées que je vais enregistrer dans l urnies dans ce formulaire sont exactes et pré- ies, aussi bien que toutes photographies addi gistrement triennal au livre des records ou lor ropriété du club Boone and Crockett et peuve	nexactes ou frauduleuses de quelque faç mment sont sujets à être bannis des édit le futur ne seront peut être pas acceptés cises. Je comprends et consens à ce que tionnelles prises par le club Boone and C s de la session de mesurage des juges, d	con, le trophée ne sera pations futures de Records s. J'atteste aussi par ma e tout le matériel servant Crockett (ses agents, ou ou toute ressemblance o	as accepté par Boone and s of North American signature que les tà l'inscription incluant représentants) durant la obtenue de ces photographies					
d'éthique qui fa	E, tel que défini par Boone and Crockett Club ait en sorte que le chasseur ne peut utiliser de	es méthodes incorrectes lui donnant un a	avantage dans le but de r	récolter un trophée.					
	ckett Club peut exclure toute demande de n'in es inappropriées par le club.	nporte quel trophée s'il estime que le tro	phée n'a pas été récolté	de façon sportive ou dans des					
Date:	Signature du chasseur	(LA SIGNATURE DOIT ÊTRE FAITE EN PF	RÉSENCE D'UN MESUREUR (OFFICIEL OU UN NOTAIRE)					
Date:	Signature du notaire ou du			, 					